



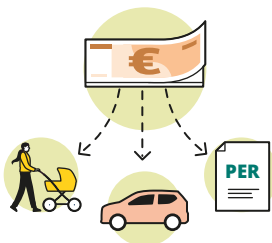
# DÉDUCTION, RÉDUCTION, CRÉDIT D'IMPÔT : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Pour optimiser votre déclaration de revenus, il est essentiel de comprendre comment l'État réduit votre facture fiscale. Bien que ces trois outils diminuent votre impôt, ils n'interviennent pas au même moment du calcul.

## 1. La déduction fiscale : on baisse la base

La déduction s'applique **avant** le calcul de l'impôt.

Elle vient réduire votre **revenu imposable**.



- **Le principe** : on soustrait une dépense de votre revenu total. Vous n'êtes donc imposé que sur le reste.
- **L'impact** : plus votre tranche marginale d'imposition (TMI) est élevée, plus l'économie est importante.
- **Exemples courants** : les pensions alimentaires, les frais professionnels (frais réels) ou les versements sur un Plan Épargne Retraite (PER)...

### Cas concret



**Vous gagnez 40 000 € et versez 2 000 € sur un PER.**

**Votre revenu imposable tombe à 38 000 €.**

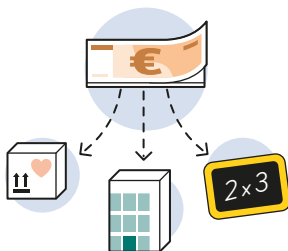


**L'économie dépend de votre tranche d'imposition : plus vous êtes imposé, plus la déduction est intéressante.**

## 2. La réduction d'impôt : on baisse la facture

La réduction intervient **après** le calcul de l'impôt.

Elle vient se soustraire **directement** au montant que vous devez payer.



- **Le principe** : c'est un "rabais" sur votre facture finale.
- **L'impact** : si le montant de la réduction est supérieur à votre impôt, l'excédent est perdu. L'État ne vous rembourse rien et vous ne pouvez pas reporter le surplus.
- **Exemples courants** : dons aux associations, investissements locatifs, frais de scolarité des enfants, cotisations syndicales...

### Cas concret



**Impôt dû : 500 €**

**Don à une association : 100 €**

**Réduction : 66 €**



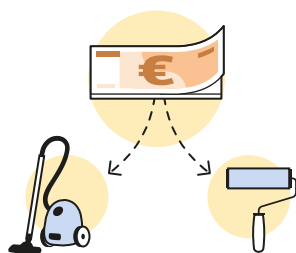
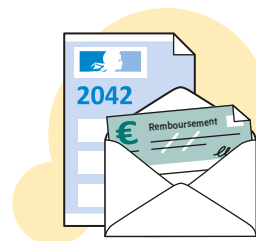
**Vous payez 434 €.**

**Mais si votre impôt est déjà à 0 €, la réduction est perdue.**

### 3. Le crédit d'impôt : l'État rembourse

Comme la réduction, il se soustrait directement au montant de votre impôt.

Mais il possède un avantage majeur.



- **Le principe** : c'est un avantage "remboursable".
- **L'impact** : si le crédit d'impôt est supérieur au montant de votre impôt (ou si vous n'êtes pas imposable), le fisc vous envoie un virement du surplus.
- **Exemples courants** : emploi d'un salarié à domicile (ménage, garde d'enfant), travaux au domicile...

#### Cas concret

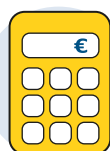


**Crédit d'impôt emploi à domicile : 1 200 €**  
**Impôt dû : 800 €**

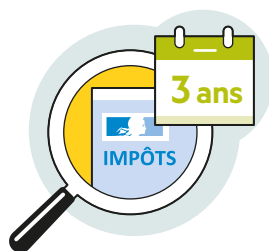


**Vous ne payez rien**  
**ET l'État vous rembourse 400 €.**  
**Même les foyers non imposables**

#### En résumé



Critère	Déduction fiscale	Réduction d'impôt	Crédit d'impôt
<b>Définition</b>	Somme retirée du revenu imposable.	Somme soustraite directement du montant de l'impôt.	Somme soustraite de l'impôt, remboursable si elle le dépasse.
<b>Application</b>	Avant le calcul de l'impôt.	Après le calcul de l'impôt.	Après le calcul de l'impôt, avec remboursement.
<b>Impact si impôt faible</b>	Impact limité si le revenu est déjà faible.	Le surplus est perdu, non remboursable..	Remboursé même si l'impôt est nul.



#### Le conseil de l'expert

Gardez toujours vos justificatifs ! Qu'il s'agisse d'une déduction, d'une réduction ou d'un crédit, l'administration fiscale peut vous les réclamer pendant 3 ans.

